

Paris, le 16 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Depuis 1928, **la Fondation et ses établissements** participent à l'action médicale, sanitaire et médico-sociale, en régions Hauts-de-France, Grand Est, Normandie et Ile-de-France. Ils se consacrent, aujourd'hui, aux **soins de suite et de réadaptation**, à la prise en charge **du handicap** et de **la dépendance**, à **l'appareillage** et **la formation**.

Privés à but non lucratifs et participant au service public hospitalier, **les établissements** ne pratiquent **aucun dépassement d'honoraires** et favorisent l'accès aux soins de tous. Chaque année, plus de 24 000 patients sont hospitalisés dans les **hôpitaux La Musse et Villiers Saint Denis** ou y viennent en consultations. Plus de 100 résidents sont suivis et accueillis et près de 150 étudiants sont formés.

Les dons collectés permettront de financer, en particulier, les actions suivantes : **l'accueil des patients et résidents atteints de la maladie d'Alzheimer** (et de **pathologies neurodégénératives apparentées**), **l'amélioration de la prise en charge en soins palliatifs** et **l'organisation d'activités de réadaptation par le sport pour des patients handicapés** (notamment appareillés suite à une amputation). Vous trouverez, au verso de ce courrier, la présentation de ces actions.

Nous comptons sur vos dons et vous exprimons, par avance, toute notre gratitude.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, au nom de tous les professionnels de nos établissements, l'expression de nos sentiments dévoués.

Catherine Palladitcheff
Directeur de l'hôpital La Musse

Patrick Villessot
Président de la Fondation

Eric Petit
Directeur de l'hôpital Villiers Saint Denis

Nom – Prénom :
Adresse postale :
Mail :

Je désire participer à la campagne 2016-2017 : accueil des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, amélioration de la prise en charge des soins palliatifs et organisation d'activités de réadaptation par le sport

Je désire que mon don soit affecté à une action particulière ou à un autre service de l'hôpital :

Chèque à libeller à l'ordre de La Renaissance Sanitaire et à adresser à :

Fondation La Renaissance Sanitaire
4, rue Georges Picquart - 75017 Paris

AVANTAGES FISCAUX

Les dons consentis à la Fondation La Renaissance Sanitaire, reconnue d'utilité publique, bénéficient notamment des avantages fiscaux suivants :

- les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable (75% s'agissant de l'impôt sur la fortune dans la limite de 50 000 €) ;
- les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant de leur don, dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires hors taxe ;
- les libéralités testamentaires et les donations permettent des abattements sur l'assiette des droits de mutation et de succession.

Un reçu fiscal vous sera adressé immédiatement, afin que vous puissiez réduire votre impôt.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression s'agissant des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en nous envoyant un courrier à l'adresse figurant ci-dessus. Vos coordonnées sont à l'usage exclusif de La Renaissance Sanitaire dans le cadre de sa démarche d'appel aux dons.

Nous sommes à votre disposition pour toute information :

☎ 01 43 26 77 04 - larenaissancesanitaire@lrs-fondation.net - www.larenaissancesanitaire.fr



Fidèle à ses origines et soucieuse de prodiguer des soins et un accueil de qualité, la Fondation a plus que jamais besoin de la générosité des donateurs pour poursuivre son action.

Madame, Monsieur, soyez par avance remercié(e) de votre soutien financier.

■ L'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer



L'accueil de jour Alzheimer Villiers Saint Denis accompagne 64 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de pathologies neurodégénératives apparentées en leur permettant de bénéficier d'une **réadaptation cognitive** grâce à des activités stimulantes (cuisine, jardinage, gymnastique douce, relaxation...). Il s'inscrit également dans une démarche de **soutien aux proches aidants**, grâce à l'accueil des personnes malades.

Le **transport des résidents** est réalisé par l'établissement médico-social qui a besoin d'acquérir un véhicule supplémentaire de 8 places (coût de 23 000 €).



■ Les soins palliatifs

Les unités de soins palliatifs des **hôpitaux La Musse** et **Villiers Saint Denis** sont composées de **médecins**, **d'infirmiers**, **d'aides-soignants**, **de kinésithérapeutes**, **d'ergothérapeutes**, **de psychologues** et **d'assistantes sociales**. Des **bénévoles**, formés à l'accompagnement à la fin de vie, sont également associés à l'équipe.

Les soins palliatifs s'adressent aux patients atteints de maladies graves évolutives, cancéreuses ou non, en phase avancée de la maladie ou en phase terminale lorsque le pronostic vital est engagé. Dans une approche globale et individualisée, ils ont pour objectifs de :

- prévenir et soulager la douleur et les autres symptômes dans une atmosphère chaleureuse imprégnée de respect (en favorisant le bien-être psychologique, physique, social et spirituel du malade) ;
- limiter la survenue des complications ;
- coordonner la prise en charge ;
- assister les proches du malade et les aider à s'impliquer.



En 2015, **31 169 €** ont été recueillis, permettant l'achat de **matelas anti-escarre** (et l'atténuation de la douleur) - **chevets médicalisés réfrigérés** et **draps antiglisse**, et l'amélioration du confort des patients.

■ La réadaptation par le sport



• Des **activités de réadaptation par le sport** (plongée, équitation, alpinisme, parapente, basket, ski, tir, canoë...) sont proposées aux patients handicapés (ayant en particulier subi une amputation) dans le but de **restaurer leur confiance en eux** et de **favoriser leur réinsertion**. En 2015, 13 stages sportifs ont été organisés par les rééducateurs et les éducateurs sportifs des **hôpitaux La Musse** et **Villiers Saint Denis**.

• L'organisation de ces stages représente annuellement un coût de **10 000 €**.